Envoyé en préfecture le 05/12/2025
Reçu en préfecture le 05/12/2025
Publié le
ID : 035-200064483-20251201-2025_12_01_08-DE

CHÂTEAUGIRON
COMMUNE NOUVELLE DE CHÂTEAUGIRON, OSSÉ ET SAINT-AUBIN DU PAVAIL

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal
Séance du 1er décembre 2025

N° 2025/12/01/08

Nombre de conseillers en exercice : **33**
Nombre de présents **: 26 (25 jusqu'au point 3)**
Nombre de votants : **31**

Date de convocation : *25 novembre 2025*

L'an deux mille vingt-cinq, le premier décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Monsieur Yves RENAULT, maire de Châteaugiron.

Présents :	Yves RENAULT	Philippe LANGLOIS	Catherine TAUPIN
Denis GATEL	Laëtitia MIRALLES	Jean-Claude BELINE	Anne-Marie ECHELARD (à partir du point 4)
Jean-Pierre PETERMANN	Tiphany LANGOUMOIS	Pascal GUISSET	Chantal LOUIS
Claudine DESMET	Françoise GATEL	Christian NIEL	Chrystelle HERNANDEZ
Véronique BESNARD	Bertrand TANGUILLE	Hervé DIOT	Bruno VETTIER
Ludovic LONCLE	Stéphanie DOUESSIN	Olivier BODIN	Schirel LEMONNE
Emeline HENON	Arnaud RADDE	Laurent CHAUSSERAY	

Absents :	Vincent BOUTEMY
Arnaud BOMPOIL	Marie AGEZ donne pouvoir à Claudine DESMET
Laurence SAVATTE donne pouvoir à Véronique BESNARD	Nadine CHALVET donne pouvoir à Olivier BODIN
Anne-Marie ECHELARD donne pourvoir à Catherine TAUPIN (pour les points 1 à 3)	
Gilles SEILLIER donne pouvoir à Tiphany LANGOUMOIS	
Séverine MAYEUX donne pouvoir à Laëtitia MIRALLES	

Secrétaire de séance désigné : Monsieur Pascal GUISSET

Objet : Budget commune - décision modificative n° 2

Rapporteur : Tiphany LANGOUMOIS

La Décision Modificative n°2 prévoit les ajustements suivants :

Désignation					DÉPENSES		RECETTES	
FONCTIONNEMENT					Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Ligne	Sens	Chap.	Art.	Description				
#1	D	011	60612	Énergie - Électricité		1 800,00 €		
#2	D	011	615221	Bâtiments publics		11 700,00 €		
#3	D	011	615231	Marquage au sol		31 000,00 €		
#4	D	011	611	Voiries		14 500,00 €		
#5	R	013	6419	Remboursements sur rémunérations du personnel				59 000,00 €
				TOTAL	- €	59 000,00 €	- €	59 000,00 €
					59 000,00 €		59 000,00 €	
INVESTISSEMENT					Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
	Sens	Chap.	Art.	Description				
#6	D	204	2041582	Bâtiments et installations		4 000,00 €		
#7	D	21	2128	Autres agencements et aménagements	58 000,00 €			
#8	D	21	21351	Bâtiments publics		11 000,00 €		
#9	D	21	21351	Bâtiments publics	147 400,00 €			
#10	R	10	10222	FCTVA			190 400,00 €	
				TOTAL	205 400,00 €	15 000,00 €	190 400,00 €	- €
					-190 400,00 €		-190 400,00 €	

En dépenses de fonctionnement, une augmentation de crédits de :

- #1 : **1 800 €** pour rembourser des dépenses d'électricité à la paroisse (voir point n°3 de cette note de synthèse)
- #2 : **11 700 €** pour remettre en état (peinture, nettoyage…) le 2 rue de la Mairie, à Ossé, suite aux dégradations constatées après le départ des locataires
- #3 : **31 000 €** pour des dépenses de marquage au sol

Envoyé en préfecture le 05/12/2025
Reçu en préfecture le 05/12/2025
Publié le
ID : 035-200064483-20251201-2025_12_01_08-DE

- #4 : **14 500 €** pour couvrir l'augmentation des tarifs du SDE (+10% entre 2024 et 2025).

En recettes de fonctionnement, une augmentation de crédits de :

- #5 : **59 000 €** pour équilibrer cette DM en fonctionnement.

  Les recettes perçues au chapitre 13, sur l'article 6419 (Remboursements sur rémunérations du personnel) seront supérieures aux prévisions :
  - Prévu : 38 500 €
  - Réalisé au 07/11/25 : 135 581.05 € (différence : + 97 081.05 €).

En dépenses d'investissement, une augmentation de crédits de :

- #6 : **4 000 €** pour financer le remplacement de 2 candélabres vétustes situés le long du chemin piéton qui relie la rue Jules Ferry et la rue du Champ du Verger (1 des mâts est tombé après le coup de vent de fin octobre)
- #8 : **11 000 €** pour les travaux du salon de thé.

En dépenses d'investissement, une diminution de crédits de :

- #7 : **58 000 €** pour annuler le montant inscrit pour les travaux en régie sur les espaces verts
- #9 : **147 400 €** pour annuler le montant inscrit pour les travaux en régie sur les bâtiments

En recettes d'investissement, une diminution de crédits de :

- #10 : **190 400 €** pour équilibrer cette DM en investissement.

  Les recettes perçues au chapitre 10, sur l'article 1022 (FCTVA) seront inférieures aux prévisions
  - Prévu : 650 000 €
  - Réalisé au 07/11/25 : 235 000 €
  - Attendu d'ici fin 2025 : 150 000 € soit un réalisé annuel estimé à 385 000 € (différence : - 265 000 €)

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu l'avis favorable de la commission Finances du 17 novembre 2025 ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **Approuve la Décision Modificative n°2.**

Pour Copie Conforme,
Le Maire,

MAIRIE de CHATEAUGIRON (ILLE-et-VILAINE)

Yves RENAULT

Le secrétaire de séance,

L'Adjoint délégué à l'Urbanisme et aux Travaux

Pascal GUISSET

MAIRIE de CHATEAUGIRON (ILLE-et-VILAINE)

Pascal GUISSET